

# Le Chartrain



Journal d'informations municipales - mai 2011

Vie municipale En ville Enfance - Jeunesse Inter-co Côté asso Culture

## Retour sur images



... Fin mars

Fin mars, des élèves de Rathkeal en Irlande ont séjourné chez leurs correspondants du collège de Fontenay.



... 22 avril

Au Pôle Sud, spectacle des CE2, CM1 et CM2 de l'école Sainte-Marie préparé en partenariat avec l'Ecole Jean Wiener.



**70 ans**

Retrouvez dans ce Chartrain le supplément spécial "70 ans de l'Espérance"

## Sommaire...

### Vie municipale

- (P2) Conseil municipal du 18 avril
- (P2) Renouvellement urbain
- (P2) Réseaux câblés
- (P2) Visite de quartier
- (P3) Santé et environnement

### En ville

- (P6) Gazette de la Poterie

### Côté Asso

- (P6) Basket-ball
- (P6) Les économies d'énergie...

### Culture

- (P7) Des mots pour chanter
- (P7) Les profs en concert
- (P7) L'Espérance en fête...

### Enfance Jeunesse

- (P8) Projet Educatif Local
- (P8) Sécurité routière
- (P8) CLCI
- (P8) La jeunesse en question
- (P8) Pouce, laissez-nous jouer

### Dossier budget

- (P4 - P5)

### A lire aussi...

- (P3) Expression de la Majorité
- (P3) Expression de l'Opposition
- (P6) Côté Nature
- (P7) Info Net

# Carmen est dans la rue, Chantons de bon "choeur" !

*Sortir l'opéra de ses dorures et amener l'art dans la rue en inventant de nouvelles formes de productions lyriques à destination et avec tous les publics... Le chef-d'œuvre de Georges BIZET adapté par Charlotte NESSI, metteur en scène de l'ensemble Justiniana, fédère près de 60 choristes chartrains autour de ce spectacle présenté le 30 mai prochain dans la commune.*

Avec cette proposition de l'ensemble Justiniana, compagnie nationale de théâtre lyrique et musical, l'Opéra de Rennes poursuit son échappée pour et avec les habitants des communes ou quartiers volontaires. Cet opéra-déambulatoire se déplace à chaque acte dans un nouveau lieu pour vivre les épisodes du drame qui se joue autour d'un des plus beaux personnages de l'histoire de l'opéra. Si les principaux protagonistes sont artistes lyriques professionnels, les soixante choristes seront donc des Chartrains qui uniront leurs voix pour une **représentation unique le 30 mai 2011**. Le théâtre de Verdure, l'avenue de la Marionnaise ou encore l'esplanade des Droits de l'Homme serviront de décor.

Le projet Carmen a commencé à Chartres de Bretagne lors du dernier forum des associations : "Je suis loin d'être un bon chanteur mais j'aime ce

type de projet artistique fédérateur qui gomme les différences entre les gens. Le spectacle de rue favorise le partage", explique Yves qui a tout de suite signé. Il est aussitôt rejoint par son épouse Chantal.

En quelques jours, près de 60 personnes rallient l'aventure : des hommes, des femmes, des retraités, des enfants, des chanteurs de salle de bains, des musiciens confirmés, des couples... une diversité qui fait toute la richesse du chœur qui accompagnera Carmen, Don José, Escamillo et Micaëla dans leur déambulation chartraine.

Neuf ateliers de préparation le samedi entre septembre 2010 et mai 2011 ont permis de transformer ce groupe de Chartrains en véritable chœur d'opéra. C'est Roberto GRAIFF, chef



de chœur, qui a animé ces temps de pratique. Charlotte NESSI, metteur en scène est également intervenue.

André et Laurence participent avec leurs enfants Antoine et Elisabeth, 9 ans : "Au-delà du chant et de l'expérience artistique, c'est l'aventure familiale qui nous a intéressés. Nous réalisons quelque chose ensemble, tout au long de l'année c'est rare et précieux. Le spectacle final sera un beau moment musical pour tous mais aura pour nous une saveur particulière", souligne Laurence. Ecole de la patience et de la persévérance, les séances de travail avec Roberto GRAIFF ont marqué les esprits : "Il est très exigeant mais très respectueux de notre niveau et il parvient à nous guider en douceur vers ce qu'il attend", constate André. Chantal ajoute : "Nous n'étions pas là pour apprendre à chanter mais bien pour apprendre à chanter ensemble !

Nous avons beaucoup travaillé sur la voix et l'appropriation de l'espace."

Savoir démarrer au bon moment, apprendre à écouter les autres, à se déplacer naturellement en chantant... Au fil des samedis après-midi, les liens se sont tissés et les voix se sont harmonisées. Lors des dernières séances, les costumiers de l'Opéra ont pris les mesures des choristes afin de réaliser les costumes. Le jour J approche... l'anxiété monte peu à peu pour ces Chartrains propulsés sous les feux de la rampe. Seul le jeune Antoine reste serein : "On va bien s'amuser, ça va être un beau spectacle !" Faites-lui confiance et venez nombreux...

**Lundi 30 mai, place de la Mairie, à partir de 21h, "l'entrée" est libre.**



"Neuf ateliers ont transformé le groupe de Chartrains en un véritable chœur d'opéra."

N° 11.04 mai 2011

LE CHARTRAIN

Mairie, 35131 Chartres de Bretagne  
Tél. 02 99 77 13 00

commune@ville-chartresdebretagne.fr



Directeur de la Publication : Philippe Bonnin  
Adjoint à la Communication : Alain Miclard  
Rédaction : Gwenola Ory-de Certaines  
Maquette : Fabienne Faujour

Imprimé sur papier recyclé

www.hautsdevilaine.com

## Conseil municipal du 18 avril 2011

### ■ Aménagement - Urbanisme

. **Opération avenue du Général de Gaulle / rue de la Poterie - maîtrise d'ouvrage COOP Habitat Bretagne** : présentation du projet et cession de terrain. Les sociétés COOP Habitat, Archipel Habitat et l'architecte ont présenté l'opération de construction de 38 logements collectifs sur les terrains situés à l'angle de la rue de la Poterie et de l'avenue du Général de Gaulle.

. Trois bâtiments de gabarit R + 2 + attique vont être construits sur un terrain d'une surface de 3 439 m<sup>2</sup>. 57 stationnements dont 25 en aérien seront aménagés. Le Conseil municipal a approuvé la vente d'un terrain de 1 729 m<sup>2</sup> appartenant à la commune, sur l'emprise foncière, pour le prix de 207 480 €.

. **Etude d'aménagement sur trois sites de renouvellement urbain** : attribution du marché (information). Voir article ci-dessous. Le Conseil municipal a décidé de réaliser une étude d'aménagement sur trois sites de renouvellement urbain définie au plan local de l'urbanisme. Suite à la consultation publique et sur proposition de la commission, le Conseil municipal a décidé de passer le marché avec la Société SCE de Nantes pour un montant de 29 220 € HT.

. **Réhabilitation et mise aux normes de la Halle des sports** : attribution du marché de maîtrise d'œuvre. La réhabilitation de la Halle des sports est envisagée en 2012. Pour réaliser cette opération, le Conseil Municipal a décidé de passer un marché de maîtrise d'œuvre auprès du cabinet ICC avec comme partenaire M. HELARY, architecte et les bureaux d'études ASTHERM et A2I. Les travaux sont évalués à 450 000 € HT. Les honoraires de maîtrise d'œuvre sont calculés sur un taux de rémunération de 6,5 % soit 29 250 € HT.

### ■ Finances

. **Compte administratif 2010 et budget primitif 2011**. Voir pages 4 et 5.

### ■ Vie Associative

. **Subventions 2011 aux associations** : le Conseil municipal vote l'ensemble des subventions pour un montant global de 495 723,50 € (voir détails page 5).

### ■ Culture

. **Dénomination de la voirie du lotissement privé Delaunay** situé rue du Callouët. Le Conseil municipal dénomme la voie intérieure de ce lotissement " Impasse de Bréhat ".

. **Dénomination des résidences construites par " Habitat 35 "** avenue Constant Mérel et rue Jean-Marie Paignon : le Conseil municipal édicte de nommer les résidences :  
- 6 et 8, avenue Constant Mérel : résidence " Ar Men " .  
- Résidence à l'angle de la rue Jean-Marie Paignon et rue Jules Robert : résidence " les Jonquilles " .

### ■ Enfance - Jeunesse et Sport

. **Approbation des règlements intérieurs des écoles publiques de Brocéliande et de l'Auditoire**. Le Conseil municipal adopte les règlements intérieurs des deux écoles publiques.

. **Centre d'animation l'Igloo** : participation à une sortie au Parc Eurodisney le samedi 14 mai 2011. Le Conseil décide de fixer la participation à cette sortie à 65 € (Chartrain) et 85 € (non Chartrain). Un certain nombre de places sera réservé pour des jeunes bénéficiant de tarifs dégressifs.

*Sauf indications contraires, les décisions ont été prises à l'unanimité.*

#### Pour en savoir plus...

*Vous pouvez consulter le compte-rendu intégral du Conseil municipal en mairie aux heures d'ouverture et sur le site [www.ville-chartresdebretagne.fr](http://www.ville-chartresdebretagne.fr)*

## Visite de quartier

### Secteur Est à la loupe



Une fois par trimestre, la ville organise une visite dans l'un des huit secteurs de son territoire. Elus et techniciens rencontrent les habitants, sur leurs lieux de vie ou de travail, pour échanger avec eux sur leurs préoccupations quotidiennes. Le principe de ces visites de quartier est de donner la possibilité aux Chartrains d'exposer, de vive voix, leurs remarques et suggestions concernant l'amélioration de leur cadre de vie.

Le 2 avril dernier, une visite de quartier était organisée sur le secteur Est de la commune. Les riverains ont évoqué notamment des difficultés liées à la

vitesse excessive et le non-respect des priorités à droite. Sur ce point, on ne peut que compter sur le civisme de tous concernant le respect de la zone 30 km/h et donc de la règle de la priorité à droite. Certaines difficultés de stationnement ont été également signalées.

Les demandes de rénovation de voiries et d'installation de jeux pour enfants seront étudiées dans le cadre du budget 2011. Les riverains du futur lotissement de la rue Diderot ont dialogué avec les élus pour connaître les aménagements prévus.

## Renouvellement urbain Penser la ville de demain



■ La ferme de la Marionnais sera réhabilitée dans le cadre du renouvellement urbain.

*Malgré la faible superficie de Chartres de Bretagne, la poursuite du développement urbain s'avère nécessaire pour répondre aux enjeux identifiés lors de la révision du Plan Local d'Urbanisme approuvée le 29 juin 2009.*

**D**ans cette optique, les études préalables à la révision du Plan Local d'Urbanisme ont permis d'identifier trois sites potentiels de renouvellement urbain : " Afin de maintenir l'évolution démographique, de répondre aux besoins en logements de la commune et aux objectifs du Programme Local de l'Habitat, le renouvellement urbain est l'une des clés pour assurer une croissance harmonieuse, en évitant une urbanisation trop consommatrice d'espace et en répondant à de nouveaux besoins et évolutions urbaines ", explique Bertrand DELOFFRE, premier adjoint chargé de l'aménagement. Suite à l'avis d'appel public à la concurrence, le marché pour mener cette étude a été attribué à la Société SCE (Nantes)

pour un montant total de 29 220 € HT. L'étude sera scindée en deux phases. La première concerne le diagnostic de l'existant et la proposition de scénarii. Elle s'achèvera à l'été 2011 avant la seconde phase d'étude qui approfondira le scénario choisi pour chaque zone de renouvellement urbain. L'objectif est donc de définir un projet d'aménagement pour les trois sites de renouvellement urbain identifiés au PLU.

■ La restructuration du secteur " Auditoire-Brocéliande " a pour objectif de regrouper les écoles publiques (maternelles et élémentaires) et le centre de loisirs (CLSH) sur un même site et de profiter des opportunités foncières pour réaliser de nouveaux logements et étendre le centre-ville.

■ L'enjeu de la zone " de Gaulle-Poterie " est de marquer lisiblement l'entrée du centre-ville, en matière d'habitat, de déplacements et d'espace public.

■ La restructuration du secteur Marionnais-Trégor permettra de conserver les équipements publics (boulevard, épicerie sociale, espace multi-activités) et de réhabiliter la ferme de La Marionnais.

Sur l'ensemble de ces sites, qui totalisent un peu moins de 10 hectares, la commune prévoit une densité d'environ 45 logements à l'hectare (en cohérence avec les objectifs du SCoT (Schéma de Cohérence Territoriale) du Pays de Rennes) : " Ce sont 400 logements qui pourront être construits à terme sur l'ensemble de ces sites de renouvellement, soit, à partir d'une moyenne de 2,3 personnes par logement, 920 habitants ", ajoute Bertrand DELOFFRE.

Cette étude s'inscrit dans le cadre d'une réflexion d'ensemble sur les connexions entre les sites de renouvellement urbain : " Nous devons conserver et améliorer le maillage des liaisons douces entre les quartiers, les équipements communaux, la ZAC " Les Portes de la Seiche " et le centre ville ", complète le premier adjoint.

Afin d'informer les Chartrains sur ce projet, deux réunions publiques seront organisées (dates à venir).

## Eclairage

### Réseaux câblés, vers un service Triple Play

*La commune est propriétaire d'un réseau câblé situé sur une partie de son territoire. Celui-ci diffuse actuellement, vers environ 900 logements, les chaînes de la Télévision Numérique Terrestre. A partir d'une délibération qui devrait être prise au Conseil municipal du 31 mai prochain, les modalités d'accès aux services " téléphone, télévision et internet " vont évoluer.*

Le réseau communal, entretenu et géré par la ville a fait l'objet de travaux importants en 2007 (plus de 300 000 €) avec la mise en place de la fibre optique sur le réseau primaire et une tête de station en Mairie. La fibre optique, par sa durée de vie et ses possibilités technologiques, est aujourd'hui le vecteur le plus performant et le plus fiable de transport de haut débit.

Ce réseau permet de supporter un service " Triple Play " comprenant internet, téléphone et un bouquet de chaînes de télévision. La précédente convention pour la mise à disposition du réseau câblé a été dénoncée fin 2008. Le service apporté ne satisfaisait pas et la société prestataire n'incluait pas dans ses offres le " Triple Play " qui a toujours été une ambition affichée de la municipalité.

Provisoirement, depuis cette date, les habitations de la zone câblée bénéficient gratuitement d'un service de télévision pour les chaînes publiques.

Un nouveau projet de convention d'occupation du domaine public est en négociation avec la société Comcâble. Le projet a été présenté lors du Conseil municipal du 18 avril.

Comcâble proposerait aux Chartrains raccordés au réseau communal un service dit " triple play " de haut débit sous diverses formules et un service de télévision comportant au minimum les chaînes publiques diffusées sur la TNT.

La commune autoriserait donc, dans les termes et sous les conditions prévues par une convention d'occupation du domaine public, la société Comcâble à utiliser ses infrastructures. Le Chartrain de juin 2011 reviendra plus en détails sur cette convention.





## Etat CIVIL...

### Naissances

- 19 mars  
Hanaëlle AMIOT  
99, avenue du Général de Gaulle
- 23 mars  
Pauline GUYARD  
19, avenue de la Chapelle
- 3 avril  
Mathys LALLOUETTE  
1, allée de Sévigné
- 6 avril  
Clémence PARIS  
7, rue Louis Lumière

## Agen DA...

- Samedi 8 mai  
Cérémonie de commémoration de l'Armistice de 1945  
. 10h : rassemblement devant la Mairie  
. 10h30 : cérémonie religieuse  
. 11h15 : dépôt de gerbe au monument aux morts
- Vendredi 13 mai  
7<sup>e</sup> édition de " La Pierre Guédard ", course cycliste semi nocturne  
Organisée par le Comité des Fêtes.  
Départ à 20h, rue Antoine Chatel
- Samedi 14 mai  
Braderie " Activités de plein air o"  
Organisée par le Comité des Fêtes.  
Place de la mairie de 8h30 à 18h  
(vide-grenier réservé aux particuliers 2 € le mètre linéaire - minimum 2 m).
- Dimanche 15 mai  
Concours de palets du Comité des Fêtes  
Dès 9h30 pour les particuliers le matin et à partir de 14h par équipe.  
Ensemble sportif Rémy Berranger
- Mercredi 25  
Séance plénière du Conseil des Sages  
Salle du Conseil municipal à 18h
- Vendredi 27 mai  
Inauguration du fleurissement  
Place de la Mairie à partir de 14h.
- 28 et 29 mai  
70 ans de la fédération Espérance
- Mardi 31 mai  
Conseil municipal  
Salle du Conseil municipal à 18h30
- Vendredi 10 juin  
Don du Sang  
de 14h30 à 19h salle Victor Basch

## En +...

### ■ Impôts sur le revenu

Deux agents des services fiscaux se tiendront à votre disposition en Mairie pour vous aider à remplir votre déclaration le lundi 9 mai de 9h à 12h et de 14h à 17h.

# Santé et environnement

## Des agents d'entretien sensibilisés

*Sensations de picotements, raclements de gorge après la diffusion d'un parfum d'ambiance, plaques rouges après avoir nettoyé les sols... ne sont pas le fruit de l'imagination de consommateurs hypocondriaques, mais bien une réalité. Des substances reconnues comme allergisantes ou dangereuses pour la santé ou l'environnement sont présentes dans de nombreux produits de notre vie quotidienne.*

Si chacun peut agir dans sa maison, la sensibilisation des professionnels de l'hygiène est essentielle. A Chartres de Bretagne, le personnel en charge du ménage des bâtiments communaux, de l'EHPAD de la Poterie et de la piscine intercommunale de La Conterie ont bénéficié d'une information concernant les produits

d'entretien : " Nous avons le souci de modifier nos pratiques pour mieux répondre aux enjeux environnementaux ", explique Michelle LAVERGNE, conseillère déléguée au développement durable.

Le 5 avril dernier, Eric ZILLIOX, intervenant de la Maison de la Consommation et de l'Environnement, a rencontré près d'une trentaine d'agents pour aborder en détails les risques de certains produits d'entretien et leurs alternatives.

En ce qui concerne l'entretien des bâtiments municipaux et scolaires, les stocks de produits d'entretien conventionnels sont épuisés. Différentes formules éco-labellisées ou éco-certifiées tout aussi efficaces ont été expérimentées depuis 2009 pour aboutir à l'utilisation prochaine d'un ou deux produits multi-usages maximum.

Par ailleurs, des appareils de dosage pour limiter les quantités consommées sont déjà utilisés dans plusieurs établissements comme les écoles ou le restaurant municipal. Pour d'autres équipements, des solutions restent à trouver : " Par exemple à l'EHPAD, nous devons assurer une désinfection totale. Or, les



■ Information sur les produits d'entretien pour les agents communaux.

produits éco-label désinfectants n'existent pas encore ", souligne un agent de la résidence de la Poterie. La majorité du personnel d'entretien adhère à cette démarche et la plupart utilise déjà des solutions alternatives à la maison comme le vinaigre blanc ou le savon de Marseille : " J'utilise depuis longtemps l'argile pour nettoyer les surfaces. Suite à l'intervention de la Maison de la Consommation et de l'Environnement, je teste les huiles essentielles en remplacement des produits chimiques pour désodoriser mon intérieur ", évoque Dominique, agent d'entretien.

Malgré cette volonté collective, le travail des agents est parfois voilé par des idées reçues bien tenaces : " Dans notre métier, on nous demande un résultat qui se voit et se sent ! Il faut que les usagers comprennent que l'odeur et la brillance ne riment pas avec propreté ! ", insiste Nadine, autre agent d'entretien.

Par ces différentes actions, la commune poursuit son engagement et contribue à limiter la pollution de l'air intérieur dans les lieux fréquentés par les Chartrains.

# Expression de la majorité

## Subventions aux associations, un budget en évolution de 2 %

Lundi 18 avril, le Conseil municipal a voté le budget 2011 dans lequel sont incluses les subventions aux associations. Avec une évolution de 2 % par rapport à l'an passé, la majorité affiche clairement son attachement à la vie associative et à sa pérennité. Nous manifestons clairement notre volonté de donner aux associations les moyens d'exercer leurs activités dans les meilleures conditions.

Au-delà de ces subventions, le budget 2011 comprend d'autres moyens financiers pour mettre à disposition des associations des structures de qualité,

adaptées à leurs activités. Ces sommes sont de deux ordres ; il y a celles qui relèvent du fonctionnement et qui permettent d'entretenir et de maintenir les structures en bon état et de les faire vivre, et il y a celles relatives à l'investissement, comme le renouvellement des structures et des matériels, mais aussi la construction et la mise à disposition de nouveaux équipements.

Pour la partie investissement, le montant alloué en 2011 représente plus de deux millions d'euros. Parmi les principaux investissements, on peut citer la construction de la maison des associa-

tions, de la halle multifonctions à La Conterie et les travaux de réaménagement au gymnase, dans les vestiaires et les sanitaires de l'ensemble Rémy Berranger, ainsi que le lancement des études de rénovation de la Halle des Sports près du collège.

A la fin du mois de mai, la Fédération Espérance fêtera ses 70 ans. Avec ses 24 associations sportives et culturelles et ses 2 700 adhérents, elle est la preuve concrète du dynamisme et de la bonne santé du sport et de la vie associative dans notre commune. Les budgets réservés au domaine sportif sont,

depuis très longtemps, importants. En 2011, ce sont environ 742 000 euros alloués pour l'entretien et 200 000 euros d'investissement dans les locaux et les installations sportives. 204 990 euros de subventions de fonctionnement ont été accordés à la Fédération Espérance et ses associations pour l'année 2011.

Tous ces éléments permettront, nous en sommes persuadés, à la Fédération de poursuivre ses activités encore très longtemps. Nous lui souhaitons un très bon anniversaire.

J. ABIVEN, M. BABOUR, P. BONNIN, D. BONNIOU, J.L. COUDRAY, M. COURTET, C. DEHOUX, MN. DELANOE, B. DELOFFRE, M. DESREZ, JY. DOMALAIN, R. GAUTIER, JF. GOALEC, D. JOALLAND, R. JOUET, M. LAVERGNE, E. LE MOINE, R. LHERMIER, MM. LOUIS, A. MICLARD, JP. MUTSHE, N. NICOLLE, F. POULAIN, R. THOMAS, J. TRIBODET.

# Expression de l'opposition

## Les noues

Après une période où l'aménagement urbain semblait vouloir tout maîtriser, tout domestiquer (eau, plantations...), la volonté des aménageurs s'est tournée vers le développement durable, le respect de l'environnement où la nature doit reprendre une place plus importante. Ainsi, la gestion de l'eau a pris une place non négligeable dans l'élaboration des projets d'éco-quartiers. Cela ne se limite pas à une gestion séparée des eaux usées et des eaux pluviales mais l'enjeu consiste à connaître l'hydrologie du terrain à aménager pour que l'imperméabilisation inéluctable de certaines zones ne

conduise pas à un afflux massif d'eau dans d'autres zones notamment lors de fortes pluies et créant alors des zones inondées. La volonté est de favoriser l'évaporation et la pénétration des eaux de ruissellement dans les sols et par conséquent le moins possible dans les canalisations.

Ainsi a-t-on vu fleurir depuis quelques temps les toits végétalisés sur les nouvelles constructions ou sur les agrandissements. Leur mission : absorber une certaine partie des eaux de pluie et permettre également une certaine régulation thermique du bâti. Mais

depuis peu, tout projet se voulant respectueux de l'environnement se doit de proposer des noues pour gérer l'eau. On modernise en fait une idée très ancienne : le fossé, qui devient large et peu profond. Ces noues peuvent être paysagères ou non. Les plantes peuvent alors contribuer, selon leur nature, à une meilleure infiltration de l'eau dans le sol. On ne peut qu'être favorable à une imperméabilisation moindre des sols et au rôle accru redonné à la nature du terrain, à sa topographie, mais on ne fait finalement que revenir à des techniques plus naturelles et donc de ce fait plus res-

pectueuses de l'environnement. On peut tout de même se poser la question de l'entretien de ces nouveaux espaces et de la gestion de ces zones quand elles demeurent en eaux sur plusieurs jours. En effet, on ne peut ignorer que les eaux stagnantes peuvent engendrer des effets désagréables (odeur, insectes...). Ces aspects ne doivent pas être négligés, c'est une réponse adaptée à ces questions qui donnera sa légitimité à ces zones.

C. CARET, L. COSTA-AUDIEU, P. FOGLE, S. LE JEUNE.

# Le budget

Le budget 2011 a été voté le 18 avril dernier seulement, en raison d'un report autorisé par l'Etat (élections cantonales).

## Il a été adopté à l'unanimité

Chaque année, le Conseil municipal détermine les priorités de sa politique à travers le financement d'opérations dont vous trouverez le détail. Les opérations d'investissement dépassent cette année 6 millions d'euros. C'est la plus importante inscription depuis le début du mandat municipal.



## Investissements... Comment sont-ils financés ?

- Le résultat de l'exercice 2010 : 2,1 millions d'€
- L'autofinancement : 1,1 million d'€
- Les cessions immobilières : 1,9 million d'€
- Les autres recettes (subventions, récupération de la T.V.A., taxe locale d'équipement...) : 682 000 €
- L'emprunt : 448 000 €

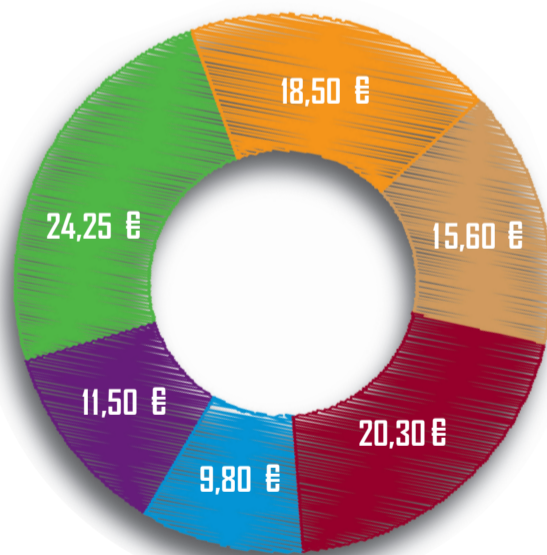
## La dette et son évolution

- Au 1<sup>er</sup> janvier de cette année, la dette de la ville était de 4,175 millions d'€ soit 583 € par habitant.
- En 2009 la dette moyenne des communes de l'agglomération était de 849 € par habitant.
- Au 1<sup>er</sup> janvier 2008 (début du mandat municipal), la dette était de 6,295 millions d'€ soit un désendettement d'un peu plus de 2 millions d'€ en 3 ans.
- En 2011, le remboursement des annuités d'emprunts est estimé à 520 000 € dont 360 000 € pour le capital et 160 000 € pour les intérêts.

## Fonctionnement... 9,4 millions d'euros

Le budget de fonctionnement reste stable : 9,4 millions d'euros (9,5 en 2010). L'objectif de maîtrise des dépenses de gestion est atteint. Néanmoins les efforts nécessaires vers le milieu associatif, les interventions sociales (CCAS) ou l'intercommunalité sont poursuivis.

Voici pour 100 euros de fonctionnement dépensés, la répartition par secteur d'activités et pour chacun le pourcentage de dépenses correspondant.



### Entretien du patrimoine Aménagement

Voirie - bâtiments - espaces verts - réseaux...



Recettes  
4 %

### Enseignement Restauration scolaire

Les écoles publiques et privées - Les restaurants scolaires Brocéliande et Auditoire - Le RASED - Le mini-bus scolaire



Recettes  
22 %

### Culture

Le Pôle Sud - La Médiathèque - L'école Jean Wiener



Recettes  
13 %

### Petite enfance Enfance - Jeunesse

Tintinabulle - Mille-pattes - Espace Pirouette - Centre de loisirs - Accueils périscolaires - l'Igloo - PIJ - CMJ.



Recettes  
40 %

### Sport

Ensemble sportif Rémy Berranger - Fédération Espérance - Ecole multisports



Recettes  
9 %

### Services généraux

L'administration - La sécurité - La communication - Les cérémonies - Les cimetières - L'action économique - Les interventions sociales (CCAS - Epicerie sociale)



Recettes  
11 %

## La fiscalité locale

- Les taux communaux seront inchangés en 2011. Cependant, avec le relèvement des bases d'imposition opéré par l'Etat, la part communale de l'impôt « ménage » augmente de 2 %.
- Le taux de taxe d'habitation (TH) est de 10,72 %
- Le taux moyen des communes de Rennes Métropole hors Rennes est de 15,89 %.
- Le taux de taxe foncière bâtie (TFb) est de 12,08 %. La moyenne de Rennes Métropole est de 16,24 %.
- Le taux de taxe foncière non bâtie (TFnb) est de 23,41 %.
- Le produit fiscal des trois taxes voté par le Conseil municipal est de soit 3,291 millions d'€ ; soit cette année une recette supplémentaire de 111 000 €.

Philippe BONNIN, Maire,  
Vice-Président du Conseil Général

*Budget : nos atouts  
malgré les incertitudes  
pour l'avenir*

Le budget de fonctionnement 2011 s'élève à 9,4 millions d'euros. Le produit de la fiscalité (3,3 millions) ne couvre que 35 % des recettes. La taxe d'habitation (913 000 €) contribue à hauteur de 9,76 %. Si nous retranchons la part du foncier bâti industriel et commercial, c'est-à-dire 75 % des 2,4 M€ de cette taxe, les résidents et propriétaires chartrains paient en réalité un montant d'impôts de 592 K€ (TFB) + 913 K€ (TH) = 1 505 K€. Ce sont 209 € / habitant pour un budget qui autorise une dépense nette en fonctionnement de 1 100 € / habitant (7 857 624 € / 7 200 habitants).

Tirons deux enseignements de ces chiffres.

Le 1<sup>er</sup>, c'est le constat fiscal. La contribution des ménages est faible. C'est un privilège, mais c'est aussi notre fragilité à la lecture des futures réformes territoriales qu'on nous promet depuis des mois. En clair, les incertitudes restent totales sur l'avenir des budgets communaux dont le nôtre. Il dépend plus encore pour l'année 2011 des dotations intercommunales (Rennes Métropole) et des compensations de l'Etat. Cette année, ce sont 260 K€ supplémentaires de dotation de l'Etat qui viennent en compensation de l'ancien fonds départemental de péréquation de la taxe professionnelle PSA. L'autonomie budgétaire est par conséquent de plus en plus soumise au bon vouloir des politiques mises en œuvre par l'Etat.

Le 2<sup>nd</sup> enseignement : parler de fiscalité excessive à Chartres de Bretagne, c'est ignorer ce qu'est l'impôt local dans les communes voisines où il n'est pas rare de payer de 60 à 100 % de plus pour le même bien immobilier occupé et/ou en propriété.

Nous poursuivons notre politique d'investissements. Cette année, elle concerne la Maison des associations, la halle multifonctions, la Mairie, le réseau de chaleur de La Conterie au Pôle Sud et le plan climat associé au plan biomasse communal. Enfin, nous continuons notre effort d'entretien et de restauration de notre patrimoine bâti éducatif, sportif et culturel. Cette politique ne se fait pas au détriment de la dette. Elle est aujourd'hui de 4,1 M€. Voici 15 ans, elle était de 10,5 M€.

La municipalité conduit une véritable politique de développement durable qui ne souffre pas de la comparaison avec toute autre collectivité. Nos actions : ce sont des investissements pour un autre développement, ce ne sont pas des déclarations d'intention, ce sont des actes. Nous avons choisi la voie d'une autre stratégie de développement urbain, et c'est dans ce but que s'inscrit le programme d'habitations des portes de la Seiche, comme celui du renouvellement urbain : économie d'espace, optimisation des équipements et des services, réduction de l'impact écologique de l'urbanisation, mais également respect du droit au logement et donc du droit à habiter la commune ; une commune qui se dote des moyens indispensables pour le meilleur service aux Chartrains d'aujourd'hui et à ceux de demain.

# Investissements : 6,3 millions d'euros

## Les principales opérations d'investissements

### Préparer l'avenir



- . Acquisitions immobilières ... 1 158 000 €
  - . Etudes d'architectes pour les projets 2012/2013 ..... 67 000 €
- Ces études portent sur une extension du centre d'animation l'Igloo, les rénovations de la Halle des sports et de la salle Jacques Brel du Pôle Sud.

### Améliorer le cadre de vie



- . Mairie : extension et réaménagement ..... 724 000 €
- Les travaux prévoient l'extension de la Mairie sur 300 m<sup>2</sup> sur deux niveaux et le réaménagement intérieur pour l'accessibilité aux personnes à mobilité réduite.
- . Ensemble sportif ..... 220 000 €
- Des travaux d'amélioration des terrains de football seront réalisés ainsi que des mesures d'isolation thermique et de rénovation des salles de judo et de musculation.
- . Programme 2011 d'entretien des voiries, des réseaux d'eaux pluviales et de l'éclairage public ... 225 000 €
  - . Acquisition et renouvellement de mobilier et matériel ..... 695 000 €

### Agir pour l'environnement



- . Plan climat énergie ..... 88 000 €
- Des travaux vont être réalisés dans différents bâtiments communaux : isolation, installation de panneaux solaires thermiques, régulation de la chaleur en fonction de l'occupation de l'espace...
- . Plate-forme biomasse ..... 112 000 €
- Une plateforme de stockage de bois sera construite pour l'alimentation des chaudières (serres + piscine de La Conterie) à proximité du rond point du Pôle Sud.
- . Réseau de chaleur ..... 150 000 €
- A partir de la chaudière à bois de la piscine de La Conterie, un réseau de chaleur sera réalisé afin d'alimenter la future halle multifonctions et le centre culturel Pôle Sud.

### Créer des lieux de convivialité et d'animation



- . Halle multifonctions ..... 1 288 000 €
- Un nouvel espace communal, polyvalent s'élèvera début 2012 sur le site de La Conterie. Sur une surface totale de 1 453 m<sup>2</sup>, la salle principale couvre 968 m<sup>2</sup>. L'espace permettra d'accueillir de 700 à 1 000 personnes debout et de 400 à 500 personnes assises.
- . Maison des associations ..... 521 700 €
- Située à proximité de l'ensemble sportif Remy Berranger et de la Maison des Sports, elle sera mise à disposition des associations à partir de septembre 2011.

## Les subventions aux associations chartraines

### ■ Nationales, régionales ou départementales

- Croix d'Or ..... 300
- Collectif inter-asso sur la santé ... 110
- Secours populaire ..... 110
- Secours catholique ..... 100
- Epicerie sociale ..... 1 647
- Mères pour la Paix ..... 650

### ■ D'intérêt général

- Donneurs de Sang de Chartres ... 300
- UNC-AFN - Soldats de France ... 1 250
- FNACA ..... 150
- France ADOT ..... 110
- Génétiqie Chartraine ..... 900
- UFC Que Choisir ..... 300

### ■ Para-municipales

- Amicale du personnel communal ... 7 500
- Sapeurs pompiers ..... 575

### ■ Culture

- Espérance (assos culturelles) ..... 650
- Orchestre de Chartres ..... 4 400
- Compagnie Océane ..... 2 860
- Boréale'S ..... 500
- Mémoire du Pays Chartrain ..... 300
- Photo-Club Chartrain ..... 450

### ■ Sports

- Espérance (assos sportives) ... 204 340
- Foulées Chartraines ..... 2 500
- Natation Chartraine ..... 3 000

### ■ Loisirs

- Amicale Philathélique ..... 200
- Amicale Oenologique ..... 300
- Club Informatique ..... 1 000
- Chartres Accueil Loisirs ..... 500
- Amicale des retraités de l'Automobile et apparentés ..... 160
- Les Courous d'Chemins ..... 800
- Club de l'Amitié ..... 1 600
- Comité des Fêtes ..... 8 171
- Des mots pour le dire ..... 150
- Ateliers créatifs ..... 400

### ■ Enseignement

- Ecoles publiques (classes de découverte) ... 8 200
- Ecole privée (fonctionnement) ... 176 800

### ■ Enfance - Jeunesse et Ecoles

- Calinou (Assistants Maternelles) ... 1 000
- FCPE primaire et maternelle ... 200
- FCPE collège ..... 170
- APEL Sainte-Marie ..... 110
- Amicale Laïque ..... 750
- Petits Polyglottes ..... 400
- USEP primaire ..... 341
- USEP maternelle ..... 368
- SOS urgences mamans ..... 100

- Crèche Mille-Pattes ..... 31 000
- Asso. sportive du collège ..... 405
- Foyer socio-éducatif du collège ... 2 800
- Les champions du warp ..... 300
- Amicale du collège de Fontenay ... 700

### ■ Jumelages et action internationale

- Chartres-Lwowek ..... 2 210
- Chartres-Roumanie ..... 3 000
- Fête des Jumelages ..... 6 500
- Chartres-Saint-Anthème ..... 1 000



## Basket-ball Quand le sport dépasse les frontières



La participation de l'équipe Benjamins 1 au tournoi international de Pacé est toujours un moment fort de la saison. Cette année les 26 et 27 mars 2011, 28 équipes étaient engagées (européennes mais aussi une équipe chinoise) : " Ce tournoi international a permis à nos dix benjamins de jouer contre Charenton et Mordelles mais également contre " la vaillante " Jupille de Belgique, SMK de Vilnius (l'autre équipe de Lituanie), Forti e Liberi de Monza en Italie et Sétif d'Algérie ", explique Patrick GILLES, de l'association Espérance Basket-ball. L'équipe chartraine termine 22<sup>e</sup> sur 28 devant trois équipes italiennes. " Je pense que l'esprit d'équipe a été renforcé. Au regard du niveau élevé de ce tournoi, nos benjamins ont dû se serrer les coudes ", ajoute Patrick.

Outre les rencontres sportives, les jeunes Chartrains ont ac-

cueilli les deux équipes lituanienes de Vilnius : Marciulionis 1 et 2 avec leurs accompagnateurs soit 24 personnes. 14 familles chartraines ont ouvert leur porte et le week-end fut riche d'échanges (en anglais !) et de convivialité... toujours autour du ballon !

## Les économies d'énergie L'affaire de tous !

*Eteindre la lumière en quittant une salle, bien fermer le robinet d'eau, fermer les portes, réduire le chauffage quand les pièces ne sont pas occupées... Ces réflexes simples d'économie d'énergie paraissent bien évident chez soi ! Et pourtant, ils sont loin d'être habituels dans les lieux fréquentés par le public.*



■ Handball à la Halle des sports.

En signant le Plan Climat - Convention des Maires, en janvier 2009, la commune s'est engagée à dépasser les objectifs fixés par l'Union Européenne en matière de lutte contre les changements climatiques, en réduisant d'au moins 20 % les émissions de CO<sub>2</sub>, de 20 % la consommation d'énergie fossile et en produisant au moins 20 % d'énergie renouvelable sur son territoire d'ici 2020.

La sensibilisation et l'adhésion des habitants à une démarche de maîtrise de l'énergie sont donc primordiales si la commune souhaite parvenir à

réduire les émissions de CO<sub>2</sub>. Dans cette démarche, la municipalité souhaite mobiliser les usagers des bâtiments communaux afin de réduire les consommations en eau, chauffage et électricité.

Les associations utilisatrices ont été regroupées en fonction de l'équipement qu'elles fréquentent régulièrement : la salle de tennis, le bâtiment des associations, l'ensemble sportif, l'espace Brocéliande et la halle multisports : " Ainsi, cinq réunions sont organisées de mars à juin 2011 avec les utilisateurs des équipements, que ce soit dans un cadre associatif ou sco-

laire ", souligne Michelle LAVERGNE, conseillère déléguée au développement durable. " Nous évoquons ensemble les pratiques actuelles et les modifications de comportement possibles de la part des usagers eux-mêmes. Nous évaluons les améliorations techniques qui pourraient être apportées comme des détecteurs de présence ou la fermeture automatique des portes ", complète l'élue.

Ces réunions très riches d'échanges permettront de décider d'actions concrètes pour une utilisation rationnelle et responsable des bâtiments, dans l'intérêt de tous.

## Gazette de la Poterie La plume partagée

*Lieu de vie et d'échanges, la résidence de la Poterie accueille des personnes âgées dépendantes dans l'EHPAD et des adultes handicapés vieillissants dans le Foyer de Vie. Un petit journal d'informations et de loisirs relie les résidents et le personnel.*

Un petit journal baptisé " Le blabla des grands-parents ", conçu par l'équipe d'animation a longtemps circulé au sein de l'établissement avant de s'éteindre doucement. Il y a quelques mois, sous l'impulsion des résidents eux-mêmes, le souhait de " remettre sur pied " un journal interne est envisagé : " Les résidents ont ainsi choisi le nom " la Gazette de la Poterie " et le ton donné au nouveau journal. Ils ont participé au choix des rubriques ", explique Régis WILLEMET, animateur.

Ainsi, tous les deux mois, un comité composé de résidents volontaires et de membres du personnel se réunit et propose le contenu de chaque rubrique de la future gazette : " Cette publication



■ Séance de lecture pour Mesdames Sellier et Drouinau.

correspond davantage aux attentes des résidents et du personnel. Elle représente un outil d'information et de lien très important pour l'ensemble de la structure ", complète Fanny COUDRAY, directrice. Très illustrée par de nombreuses photos, la gazette de la Poterie rappelle en images les différentes animations, les rencontres, les moments forts des semaines passées.

Les carnets de famille, les arrivées dans l'établissement, les jeux et les recettes de cuisine font également partie du sommaire de chaque journal. Si les principaux articles sont rédigés par Fanny COUDRAY et Régis WILLEMET, chaque résident apporte ses propositions et ses remarques avant la parution... Un vrai travail d'équipe !

## ■ Vie asso

L'association Gym Américaine change de nom, il faudra dorénavant la nommer : Fitness-musculation. Afin de mieux connaître les activités proposées aux adhérents, l'association propose des séances découverte en juin le mardi et mercredi soir et le samedi matin... à retrouver dans le Chartres Hebdo.

## ■ Consommer autrement sur Rennes ?

Dénicher un meuble d'occasion, donner un vieil ordinateur, repérer les aires de covoiturage, trouver un local associatif, acheter bio, quels logements sont performants dans ma commune, où acheter des vêtements de seconde main sympas, où faire réparer des appareils électriques, où jeter mes pots de peintures à moitié plein... La solution...

<http://rennes.carte-ouverte.org>

Suivant huit thèmes (déplacements, s'informer et militer, déchets, donner/revendre, réparer, consommation, solidarité, bâtiments performants), Carte-Ouverte répertorie sur une carte du Pays de Rennes, à l'aide d'icônes thématiques, les initiatives permettant de réduire notre empreinte écologique. Les associations de la Maison de la Consommation et de l'Environnement ont créé ce site cartographique pour partager une conception et un devenir plus écologique de notre territoire.

Mce Maison de la Consommation et de l'Environnement - 48 boulevard Magenta - 35000 Rennes - 02 99 30 35 50 - [info@mce-info.org](mailto:info@mce-info.org)

## Civisme et bon voisinage au jardin

*En cette période de chaleur et de croissance des végétaux les travaux d'entretien au jardin sont nombreux, tout comme les obligations de respect de la nature et de l'entourage qui en découlent. Quelques règles...*

■ Pour les plantations dont la hauteur dépasse 2 m, la distance à respecter est de 2 m de la limite séparative. Tout arbre ne dépassant pas 2 m de haut doit être planté à 0,50 m au moins de la limite séparative (Art. 671 du Code Civil).

■ Pour les haies en bordure de rue, une distance de 50 cm de votre propriété est exigée, ainsi qu'une hauteur

maximale de 1 m si vous êtes à proximité d'un carrefour ou d'un virage, pour une évidente question de visibilité. Veiller à tailler les haies qui dépassent dans la rue, sur les trottoirs et les accotements. Dans tous les cas, le respect d'autrui, de la réglementation, la correction et le dialogue sont à la base des bons rapports de voisinage.

■ Ce que votre voisin peut faire ou vous contraindre à faire si ces distances ne sont pas respectées (Art. 672 du Code Civil) : si l'arbre est à moins de 50 cm de la ligne séparative, il peut vous demander qu'il soit arraché ; s'il est à moins de 2 m et à plus de 50 cm,

il peut vous demander de l'éêter (à hauteur de 2 m).

■ Tout propriétaire est tenu de couper les branches de ses arbres qui dépassent chez son voisin, au niveau de la limite séparative (Art. 673 du Code Civil). Le voisin n'a pas le droit de couper lui-même les branches qui dépassent. Mais, il a le droit absolu d'exiger qu'elles soient coupées au niveau de la limite séparative. Si des fruits tombent chez lui, ils lui appartiennent. En revanche, tant que les fruits sont sur les branches, et même si celles-ci dépassent la limite séparative, ils restent la propriété du propriétaire de l'arbre.

## Côté Nature



à... VOIR

# Des mots... pour chanter

## La vie associative chartraine métisse les talents

*Dans une boîte, glissez les textes imaginés par les adhérents d'une association d'écriture, ajouter les voix des choristes d'un ensemble vocal, saupoudrez du talent de deux artistes auteur, compositeur et interprète... Secouez bien ! Vous obtiendrez une création originale et unique initiée par le centre culturel Pôle Sud. Un spectacle présenté le 17 mai prochain qui promet un moment magique autour de la musique.*



■ Des mots pour le dire.

D'octobre à décembre 2010, avec l'association chartraine Des mots pour le dire, l'artiste Marion ROUXIN a animé des ateliers d'écriture de chansons. Mis en musique par Edouard LEYS et Marion, les textes seront chantés au centre culturel Pôle Sud par l'ensemble vocal Le Diapason. Cette initiative entre également dans un projet d'action culturelle croisé avec L'intervalle de Noyal sur Vilaine, dans le cadre du dispositif A deux Pas. Quatre chansons écrites par l'association Des mots pour le dire et mises en musique par Yvan LORILLIER (chef de chœur de Noyal) seront également présentées par la chorale "Noyalaise" le 17 mai.

guides et nous rassurer", souligne Marie-Pierre HAREL, présidente de l'association. Chacun a écrit son texte, Joëlle a travaillé sur les îles bretonnes, Annie sur le bonheur... Près de 40 chansons sont nées de ces ateliers de créations. Seules huit ont été mises en musique : quatre pour Le Diapason et quatre pour la chorale de Noyal sur Vilaine.

Un lundi soir de mars 2011, 33 choristes sont rassemblés dans la salle communale de répétition collective. Marion donne la note et les "alto" entament

le premier couplet suivis par les sopranes. Dans un coin de la pièce, Françoise écoute la chanson qu'elle a écrite quelques mois auparavant : "C'est très émouvant d'entendre ses propres mots chantés. La musique sublime le texte et les paroles prennent vie à travers les voix."

Les chanteurs du Diapason sont concentrés, à l'écoute : "Les textes et la musique sont magnifiques mais les arrangements sont compliqués. C'est un défi à relever pour notre chorale plus habituée à un répertoire adapté aux ensembles vocaux", remarque Annie BOURSEUL, présidente du Diapason.

Cette expérience nouvelle pour tous les acteurs du projet révèle une réelle volonté de croiser les talents et les disciplines. Souhaitons que le public viendra nombreux apprécier le résultat de cette année de travail...



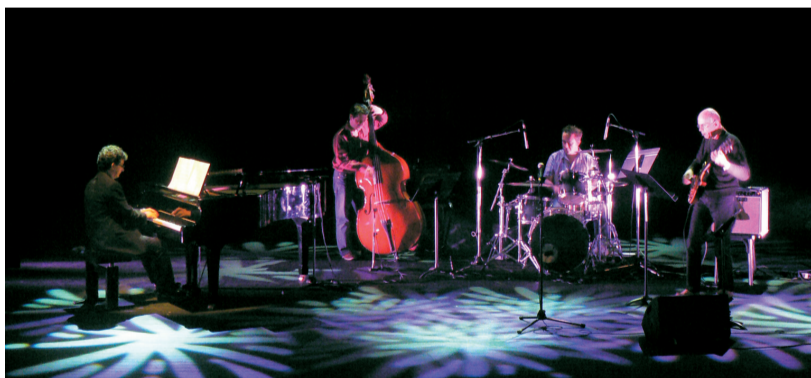
■ Le Diapason.

### Itinéraire d'une chanson...

Un lundi soir de décembre 2010, Marie-Pierre, Mireille et les autres "amateurs de mots" de l'association chartraine Des mots pour le dire entourent Marion ROUXIN pour le dernier atelier d'écriture de chansons : "Ce fut un exercice de style difficile mais passionnant. Marion a su nous

Rendez-vous mardi 17 mai au Pôle Sud, à 20h30. Entrée libre.

## ■ Les profs en concert !



■ Bertrand Grelier au piano, Alain Thézelais à la contrebasse, Olivier Gastel à la batterie et Pascal Cogez à la guitare.

Le traditionnel concert des professeurs de l'Ecole Intercommunale de Musique et Danse Jean Wiener aura lieu le

vendredi 27 mai à 20h30, au centre culturel Pôle Sud.

Si l'école connaît un tel succès, c'est grâce à la qualité de ses enseignants, tous musiciens de haut niveau. Le 27 mai, les professeurs seront sur scène pendant environ deux heures pour le plus grand plaisir du public et des élèves.

La soirée musicale promet un large éventail d'instruments et de styles. On retrouvera entre autres, Michèle THERY et d'autres musiciens invités qui présenteront un extrait d'une cantate baroque de Telemann. Olivier



■ Maëla Le Badezet, professeur de chant.

GASTEL (batterie), Alain THÉZELAIS (basse), Yves CHENUT (guitare), Maëla LE BADEZET (chant) et Bertrand GRELIER (piano MAA) proposent Carmen maria vega : La Menteuse, Blowind in the wind : Katie Melua, Uninvited : Alanis Morissette...

Régalez-vous !

Entrée gratuite, sur réservation à l'Ecole Jean Wiener au 02 99 41 35 18.

## ■ L'Espérance en fête... à la Médiathèque !

Le 70<sup>e</sup> anniversaire de la fédération Espérance est l'événement de ce mois de mai. Le fleurissement de la commune aura pour thème "L'Espérance en Fête", l'inauguration aura lieu le vendredi 27. Tous les acteurs du fleurissement seront présents place de la Mairie. La Médiathèque de Chartres de Bretagne se met à la page et propose deux expositions originales du 15 mai au 15 juillet.

### ■ Pièces à convictions

Cette exposition rassemble des objets insolites et représentatifs de chacune des associations adhérentes à l'Espérance. Un parcours énigmatique vous entraîne dans cette exposition qui vous fera découvrir le monde de l'Espérance avec des yeux nouveaux.

### ■ Images d'Espérance

Exposition photographique présentée à l'étage de la Médiathèque. Le Photo club chartrain a immortalisé sur papier glacé les activités sportives et culturelles qui font l'Espérance aujourd'hui.

## Info Net

### Logique éco

La toile regorge d'informations concernant l'écologie et l'écocitoyenneté. Parmi tous ces sites, le bon point de départ peut être [mescoursespourlaplanete.com](http://www.mescoursespourlaplanete.com). Les consommateurs y trouveront les clés pour devenir plus éco-responsables : trucs et astuces "verts", guides gratuits à télécharger pour s'y retrouver entre les différents labels officiels des produits, les rapports de différentes commissions et études gouvernementales ou associatives sur les habitudes des français et enfin, dans la rubrique "partenaires", de nombreux liens vers d'autres sites institutionnels et informatifs.

<http://www.mescoursespourlaplanete.com>

Cyberespace : Pôle Sud, 1, rue de La Conterrie. Tél. 02 99 77 61 31. Courriel : [chartres.multimedia@orange.fr](mailto:chartres.multimedia@orange.fr)

à... CÔTÉ

## A Pont-Péan

■ **Le fil rouge**  
Comédie musicale proposée par la chorale Sol Mineur et les enfants "mini-mineur".  
Samedi 21 à 20h30, dimanche 22 mai à 15h à l'Espace Beausoleil.

■ **Parcours d'art chez l'habitant "Mine d'arts piste"**  
L'association Terres Luisantes organise un parcours d'art chez l'habitant. Des artistes Pontpéanais ouvriront leur maison ou leur jardin pour vous faire découvrir leurs chefs-d'œuvre.  
Info : Yvonne Impérato  
02 99 52 87 33  
[y.imperato@libertysurf.fr](mailto:y.imperato@libertysurf.fr)  
Samedi 7 mai de 14h à 18h et dimanche 8 mai de 11h à 18h.



# Projet Educatif Local

## Une cohérence éducative sur le territoire

Présidé par le Maire, Philippe BONNIN, le comité de pilotage du Projet Educatif Local du 5 avril dernier a réuni, autour des élus municipaux et des agents communaux, de nombreux acteurs locaux.



■ Eveil à la danse pour les tout-petits.

À la recherche d'une plus grande synergie et d'une cohérence éducative sur le territoire communal, la ville de Chartres de Bretagne s'est dotée de l'outil Projet Educatif Local dès 2003. D'emblée, la municipalité en fixait le cadre : " Pour accompagner chaque enfant dans la construction de sa personnalité, dans l'apprentissage de la vie collective, de la cité, en favorisant l'égalité des chances et dans le respect des valeurs de laïcité. " Un axe de travail transversal s'est ajouté en 2009 : l'éco-citoyenneté.

Ainsi depuis huit ans, élus, parents, animateurs, enseignants, responsables associatifs, acteurs culturels se mobilisent pour la mise en œuvre d'actions éducatives auprès de tous les publics,

du petit enfant au jeune adulte : " Nous souhaitons poursuivre ce partenariat fort dont les premiers bénéficiaires sont les jeunes Chartrains. Grâce à lui, des actions se pérennisent et de nouvelles voient le jour, toujours à partir des besoins repérés, en fonction des ressources disponibles et dans le cadre des objectifs fixés " souligne Marie-Noëlle DELANOE, adjointe à l'enfance.

### De l'éveil corporel aux petits plats !

La réunion du comité de pilotage du 5 avril offrait, entre autres, l'occasion de présenter les nouvelles actions qui ont vu le jour au cours des deux dernières années.



■ "Du son dans la cuisine" à l'Igloo.

■ L'opération " Musique et Danse ", rendue possible grâce à un partenariat entre l'école intercommunale Jean Wiener et l'ensemble des structures de la petite enfance<sup>1</sup> a permis à Agnès CHEVALIER, intervenante, de travailler autour de l'éveil corporel.

■ L'atelier " Du son dans la cuisine ", régulièrement proposé par le centre d'animation l'Igloo durant les petites vacances scolaires, connaît un franc succès auprès du public pré-adolescent. " Les jeunes réalisent différents plats en fonction de thèmes préalablement établis. En fin de semaine, les parents sont invités à apprécier les talents culinaires des apprentis cuisiniers ", explique Yann BERRANGER, animateur jeunesse. " Cette initiative implique également une approche environnementale (origine des produits, agriculture biologique, tri des déchets...), économique (notion de coûts des produits, récupération...) et sociale (convivialité du stage et réception à organiser) ", ajoute Michelle LAVERGNE, conseillère déléguée au développement durable. Outre ces deux actions, l'ensemble des animations proposées dans le cadre du PEL renforce la volonté de tous les acteurs présents de continuer les partenariats.

1. Crèche Mille-pattes, assistantes maternelles, multi-accueil Tintinnabule et les classes de toute petite section des écoles maternelles.

## Le CLCI

### Centre de Loisirs Cantonal Itinérant

Créé en 1986 à l'initiative des communes de Bourgbarré, Bruz, Chartres de Bretagne, Noyal-Châtillon sur Seiche, Orgères, Pont-Péan et Saint-Erblon, le Centre de Loisirs Cantonal Itinérant propose des activités sportives destinées aux jeunes de 11 à 16 ans. Ils sont pris en charge dans chaque commune par le biais d'un ramassage en car, puis amenés sur les sites où ils pratiquent différentes activités sportives. Le repas du midi est assuré par la commune d'Orgères. Le CLCI fonctionne du 4 au 29 juillet.

L'inscription se fait à la semaine auprès de chaque mairie (tarifs dégressifs en fonction du quotient familial). Les salles de sports sont prêtées par les communes en fonction de leurs disponibilités et de leurs matériels. Depuis 2009, un nouveau projet est mis en place avec les axes suivants : répondre aux besoins spécifiques des adolescents, mettre en avant les valeurs véhiculées par le sport et sensibiliser à l'éco-citoyenneté.

■ Activités proposées : rafting, course d'orientation, accrobranches, badminton, piscine, une nuitée par semaine...



Réunion d'information, mercredi 11 mai à 20h30, salle du Conseil municipal de Pont-Péan.

Vous pourrez y retirer les dossiers d'inscription, disponibles également en Mairie de Chartres de Bretagne, dès le 12 mai. Les dossiers complets devront être retournés lors des permanences en Mairie de Chartres de Bretagne : samedis 28 mai et 11 juin de 10h à 12h.

## Sécurité routière

### Quand l'accident survient

Les collégiens sont des usagers de la route ou de la rue : piétons, cyclistes, cyclomotoristes pour certains, mais aussi passagers de véhicules. Pour prévenir et réduire les accidents, la période de la scolarité au collège représente un moment privilégié.

Un groupe d'élèves, stagiaires d'un centre de formation des futurs enseignants de la conduite et de la sécurité routière, a choisi de mener un projet de sensibilisation des collégiens. Ils ont ainsi travaillé en collaboration étroite avec les représentants du collège de Fontenay, sur les méfaits de la vitesse, de l'alcool et des stupéfiants au volant ou en deux roues. Ils étaient accompagnés d'un représentant de la sécurité routière à la Direction Départementale des

Territoires et de la Mer (DDTM 35) ; de l'adjoint Chef de la brigade de prévention de la délinquance juvénile, ainsi que du responsable de l'éducation préventive de la Direction Départementale des Services d'Incendie et de Secours d'Ille-et-Vilaine.

Les 11 et 12 avril derniers, les élèves de 4<sup>e</sup> et de 3<sup>e</sup> du collège chartrain ont expérimenté différents ateliers comme la présentation vidéo des risques encourus sous l'emprise de l'alcool ou le test de lunettes de simulation d'emprise alcoolique limitant le champ visuel, ou encore l'essai des simulateurs de conduite voiture et deux roues. Les pompiers du Blosne sont intervenus pour une simulation d'accident entre scooter et voiture. Outre la prévention, cette démonstration permet de rappeler les " premiers gestes de secours " qui peuvent sauver des vies. Enfin, la brigade de prévention de la délinquance juvénile a animé des ateliers sur les effets des produits stupéfiants au volant et une voiture-tonneau a permis aux élèves de vivre, de l'intérieur, une sortie de route.



■ Des collégiens attentifs lors d'une simulation d'un accident de la route.

## La jeunesse en questions

Depuis octobre 2010, un groupe de travail composé d'élus, d'animateurs mène une réflexion sur la politique jeunesse à Chartres de Bretagne. L'école intercommunale de musique et danse Jean Wiener s'est associée à cette démarche. Cette initiative consiste en un diagnostic local : prise en compte de l'existant, liste des besoins, recensement des attentes, rencontre avec les services jeunesse d'autres communes...

Avec le souci d'adapter en permanence les services aux attentes des jeunes, à leurs habitudes nouvelles, tout en préservant les objectifs éducatifs initiaux, les

élus souhaitent interroger le public concerné.

Dans un premier temps, les animateurs des services communaux profiteront des vacances de printemps et d'été pour soumettre un questionnaire aux jeunes fréquentant leurs activités. Dans un second temps, d'autres jeunes, non inscrits dans les services, seront interviewés. Le Chartrain ne manquera pas de se faire l'écho des suites de cette enquête locale et d'en développer les actions engagées.

## Pouce, laissez-nous jouer... Et... Venez avec nous !

Dans le cadre du projet " fil rouge " de l'année au centre de loisirs, l'équipe d'animation et surtout les enfants invitent tous les parents à participer à une soirée conviviale autour du jeu le mercredi 18 mai.

Cartes, dés, pions ou toupies, dès 17h30, chacun pourra découvrir des jeux d'hier et d'aujourd'hui expérimentés par les enfants tout au long de l'année. Cette soirée intergénérationnelle et ludique se poursuivra avec un buffet dînatoire jusqu'à 20h.

